

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Novembre 2017



Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.13
Les rendez-vous du mois	p.18
Vie quotidienne	p.18



PONT SAINT MARTIN



Et qu'ça pousse !

Vendredi 15 septembre, élus, partenaires et futurs jardiniers étaient réunis pour l'inauguration des Jardins Familiaux. Ceux-ci se situent au hameau de la Passerelle, derrière la maison de retraite La Roselière. Le terrain, mis à disposition par la Nantaise d'Habitations, a vu pousser 8 carrés de jardin, agrémentés de 8 cabanons.

L'an passé, plusieurs familles martipontaines avaient émis le souhait de bénéficier de jardins familiaux. En effet, certaines habitent en appartement ou avec des terrains ne permettant pas de cultiver un potager. Constituées en groupe de réflexion, les familles, inspirées par des visites de jardins voisins (la Chevrolière et Saint Philbert), ont réfléchi à un projet. C'est ainsi que le site derrière le hameau de la Passerelle a été retenu pour sa situation centrale, accessible facilement à pied ou à vélo. Bien entendu, les pratiques respectueuses de l'environnement seront de rigueur : récupérateur d'eau, composteur, pas de traitement chimique d'aucune sorte.



Convivialité et bonne humeur seront la recette qui, à coup sûr, permettra de voir pousser moult petits légumes. Vivement le printemps pour voir apparaître les premiers fruits du travail des jardiniers !

Vous aimeriez vous joindre au groupe de jardiniers et bénéficier d'un jardin ? C'est encore possible, renseignements au 02 40 26 80 23.

Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent. Contact : communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Un trésor à Pont Sai

Dimanche 17 septembre, les conseillers municipaux enfants invitaient tous les Martipontains à participer à une grande chasse au trésor dans le centre bourg. Le soleil au rendez-vous, cette après-midi a été très bien appréciée par la cinquantaine de familles venue participer.



En cette rentrée 2017, le Conseil Municipal Enfant s'est démené pour offrir aux habitants une après-midi de jeux et de défis. « *Le but de la chasse au trésor, c'est de trouver 6 balises bien cachées et gagner 6 défis aux endroits indiqués sur le plan. À la fin, il y a une énigme pour découvrir le trésor.* » nous explique Louis, conseiller enfant, qui était à l'accueil des participants. À travers tout le centre bourg, à pied ou en vélo, enfants, parents et amis, ont parcouru les

Un nouveau créneau pour le minibus municipal

Depuis plusieurs années, la municipalité met à disposition un ramassage en minibus pour les personnes âgées habitant loin du bourg ou ayant des difficultés pour se déplacer. Cela permettait jusqu'ici de se rendre au marché du samedi matin et aux activités du Joyeux Saint Martin les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.

Dès le mois d'octobre, un nouveau créneau sera ouvert pour permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de se rendre vers le Super U, chaque jeudi matin à partir de 9h, uniquement pendant les périodes scolaires (le minibus étant utilisé par la Maison de l'Enfance pendant les vacances).

Une équipe de conducteurs bénévoles se relaie tous les mois pour offrir ce service aux personnes ayant des difficultés à se déplacer. Si vous êtes intéressés pour rejoindre les bénévoles ou que vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 40 26 80 23.





Réunion de quartier au village du Fréty

Le samedi 23 septembre, les élus avaient invité les habitants du village du Fréty à un échange ouvert autour de la vie du quartier. Près de 45 personnes se sont déplacées pour partager leurs besoins et évoquer ensemble quelques pistes d'amélioration.

Différentes thématiques, bien connues de tous, ont été abordées lors de cette réunion de quartier. Il a notamment été question de sécurité routière, les vitesses de circulation étant de plus en plus excessives dans le village et sur la rue du Pays de Retz. Cheminements piétons, création d'une zone 30, aménagement de voirie, autant de pistes qui seront étudiées. Le souhait d'une réhabilitation de l'aire de jeux a été exprimé. Des idées

d'aménagement ont déjà émergé avant la mise en place d'un groupe de travail spécifique avec les habitants et enfants du village. Les riverains ont également partagé leurs préoccupations au sujet du sens de circulation et du stationnement du car scolaire. Au terme de la réunion, plusieurs d'entre eux se sont portés volontaires pour assurer le suivi de ces dossiers avec les élus et faire le lien avec les habitants du village.

nt Martin !



4 km de circuit avec, pour récompense à l'arrivée, une après-midi remplie de bonne humeur et de souvenirs mais surtout une médaille en chocolat. « On voulait faire un événement convivial pour faire venir les enfants et les familles de Pont Saint Martin. On a pensé à une chasse au trésor parce qu'on voulait faire découvrir les endroits connus de la commune. » commente Ninon, en charge du parcours.

La chasse aux trésors aura réuni plus d'une centaine de personnes de tout

âge. « Cet événement est l'occasion de créer un nouvel espace de rencontre entre les habitants et les familles martipontaines. Dans la continuité de l'événement « Accrobranche » de l'année dernière, les conseillers enfants ont souhaité créer un parcours valorisant les cheminements doux. Beaucoup de familles sont agréablement surprises ! » conclut Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication et à la vie participative.

Un rendez-vous à renouveler pour le bonheur des petits et des grands !

Amazin'Gospel : un concert haut en couleurs

Le dimanche 1^{er} octobre marquait l'ouverture de la saison culturelle 2017/2018 mise en place par la municipalité. Pour l'occasion, nous accueillons Amazin'Gospel, groupe nantais.

La pluie battante n'aura pas découragé les 80 personnes qui se sont déplacées pour assister au concert, donné par Amazin'Gospel, dans l'église. Chacun a pu se réchauffer au rythme des mélodies entraînantes chantées par les 20 choristes présents.

La chorale était accompagnée d'un pianiste et d'un batteur pour insuffler la joie et l'énergie

caractéristiques de ce style musical au public, lors de cette représentation festive et chaleureuse. Le groupe a revisité les classiques, d'Amazing Grace à Happy Days, en passant par des chants moins connus du grand public mais tout aussi entraînants.

Ce concert d'ouverture de la saison culturelle a été un franc succès auprès du public présent !



Pont Saint Martin : « acteur majeur » d'un territoire en mouvement



Chers Martipontains,

Bénéficiant d'un réel dynamisme aux portes de la métropole nantaise, notre communauté de communes est un véritable outil de développement au service de l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des concitoyens de notre communauté.

Au premier chef, le développement économique reste notre priorité afin de créer la richesse du territoire et les emplois locaux nécessaires à la diminution des temps de trajets et des coûts inhérents à nos déplacements.

Le plan local de l'habitat de notre communauté prévoit la réalisation de 2700 logements nouveaux dont 342 logements à loyers modérés sur les six prochaines années. L'offre de logements est bien réelle pour accueillir de nouvelles populations et loger les primo-accédants.

Pont Saint Martin est un acteur majeur de ce développement du territoire. Sa dynamique démographique liée à une offre généreuse de logements diversifiés ainsi que son développement économique, via l'extension du parc d'activités de Viais, sont bien là pour le prouver : 8 ha sont actuellement en cours de commercialisation et 8 autres hectares sont en cours d'acquisition sur Viais Sud. Cette évolution doit s'accompagner d'un schéma de mobilités moderne et ambitieux permettant de faciliter les échanges nord-sud. La plus grande concertation entre les différents acteurs est indispensable. Il nous faut inventer de nouvelles solutions nous permettant de diminuer le nombre de véhicules en transit, lesquels engorgent inévitablement nos bourgs et le périphérique totalement à saturation.

Ce trafic quotidien que nous subissons chaque matin et chaque soir à Pont Saint Martin est bien la résultante d'un territoire attractif, en mouvement mais qui pointe le déséquilibre économique historique entre le sud et le nord. État, région, département, métropole, et communauté des communes devront trouver les solutions ensemble.

L'échangeur de Viais qui va débiter est une composante de ce schéma. Avec le département et l'aide de la région, nous avons engagé le processus. Il faut maintenant que les autres partenaires envisagent la continuité en toute transparence. La communauté de Grand-Lieu sera bien présente pour accompagner cette démarche qui doit être collective.

Yannick Fétiveau
Maire de Pont Saint Martin



Venez développer votre réseau !

Le mercredi 29 novembre, les communes de Pont Saint Martin et La Chevrolière organiseront conjointement une Journée de l'Emploi. Celle-ci, organisée à Pont Saint Martin en 2016, aura lieu, cette fois, à l'espace Le Grand Lieu à La Chevrolière.

Cette manifestation a pour but de mettre en relation divers organismes du territoire qui recrutent, tous secteurs confondus, avec les demandeurs d'emploi. C'est l'occasion pour les visiteurs de découvrir de nouveaux secteurs porteurs, de discuter avec des chefs d'entreprises et des membres de diverses entreprises et associations.

Maraîchage, industrie, vente, bâtiment, armée... Autant de secteurs porteurs offrant de nombreux emplois et qui seront représentés sur les multiples stands disponibles. Des associations favorisant l'insertion professionnelle et l'accès à la formation seront également présentes pour vous renseigner et vous accompagner dans vos recherches.

Tout au long de la journée, afin de faciliter l'accès au marché du travail et favoriser la réussite des demandeurs d'emploi dans leur quête du job idéal, divers ateliers seront organisés afin d'éviter tous les pièges liés à l'embauche.

Retrouvez la liste des organismes présents sur www.mairie-lachevroliere.com

Pour toute information, contactez la mairie de La Chevrolière au 02 40 13 30 00.

JOURNÉE DE L'EMPLOI
DE NOMBREUSES OFFRES D'EMPLOI

MERCREDI 29 NOVEMBRE
10h-16h30
Espace Le GrandLieu
LA CHEVROLIÈRE

+ DE 35
ORGANISMES PRÉSENTS

Ateliers simulation d'entretien
Ateliers correction CV et lettres de motivation

Tous connectés !

C'était une demande de nombreuses associations : c'est chose faite ! Grâce à la technologie HiperLan (ou Ponts Radio), les bâtiments associatifs sont désormais reliés au réseau et disposent tous d'un accès Internet.

Cette technologie permet une liaison point à point, sans fil, avec haut débit. Une antenne, reliée à une « box » spécifique, a ainsi été installée au 3^{ème} Lieu afin de transmettre le signal « réseau » aux halles de tennis, aux vestiaires de football ainsi qu'aux salles Gardin et Gatien. Chaque bâtiment dispose également d'une antenne qui lui permet de réceptionner le signal avant de le redistribuer, en filaire, via des prises RJ 45.

« Ce projet a été mené en lien avec les associations concernées afin de connaître leurs besoins précis, notamment pour définir les emplacements des prises » indique Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et à la vie sportive. Une borne wifi extérieure a également été installée aux vestiaires de football afin de couvrir l'espace sportif extérieur, jusqu'aux salles de sport. Ce

signal n'atteindra pas l'école élémentaire Les Halbrans.

L'accès à ce réseau, dédié aux acteurs associatifs, s'appuiera sur un portail captif. Ainsi, chacun devra s'identifier pour accéder à l'Internet associatif. Ce portail a pour but d'identifier les personnes et matériels connectés et de gérer le nombre de connexions pour assurer un débit correct. Il permet également la mise en place d'une rétention des informations d'identification telle qu'imposée par la loi.

Ce dispositif permet également de raccorder les services municipaux distants via un réseau protégé et distinct du réseau associatif. S'appuyant également sur des antennes ou du câblage en fibre optique, il relie l'accueil Petite Enfance et Solidarité, le Centre Technique Municipal, le 3^{ème} Lieu et la mairie annexe au réseau municipal.

« Cette mise en place représente une enveloppe de moins de 50 000 € TTC. Elle était devenue une vraie nécessité pour les services et les associations. C'est également un investissement d'avenir car ce système ouvert et évolutif peut permettre, par la suite, d'interconnecter d'autres bâtiments ou d'autres appareils mobiles. » conclut Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique.



En novembre, à la médiathèque...

HEURE DU CONTE

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la médiathèque **le mercredi 15 novembre** de 16h à 16h30.

À partir de 4 ans, inscription gratuite à l'accueil de la médiathèque ou au 02 40 32 79 27.

SAMEDI DE LIRE : SAMEDI 2 DÉCEMBRE À 15H

L'équipe de la médiathèque vous invite à partager un moment convivial autour de la lecture. Vous pouvez venir parler d'un livre que vous avez aimé ou tout simplement glaner des idées en écoutant les conseils des autres participants. N'hésitez pas !

Public adulte, sans inscription préalable. En salle d'Animations

NOUVEAUTÉS

Les derniers livres achetés vous attendent, avec une part belle faite aux livres de la rentrée littéraire, et à la bande dessinée : du très remarqué premier roman de David Lopez, « Fief », édité chez Stock, au dernier roman de Dan Brown « Origine », du roman « L'avancée de la nuit » de Jakuta Alikavazovic à « Ton père » de Christophe Honoré au Mercure de France... et biens d'autres pépites de cette belle rentrée littéraire (Amélie Nothomb, Alice Zeniter, Brigitte Giraud, Sorj Chalandon...)

Retrouvez également les suites des séries : « Last hero », « Gung Ho », « Last man », « Deathco », « Les enfants de la baleine », « Rose »...

Vous pouvez consulter la liste intégrale des derniers achats sur le site internet de la médiathèque.

Bonnes lectures.



Cérémonies de commémoration du 11 novembre 1918

Comme à l'accoutumée la municipalité et l'association de l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.) vous invitent à participer aux cérémonies de commémoration du 11 novembre, marquant l'anniversaire de la fin de la guerre de 1914/1918, première guerre mondiale dite « La Grande Guerre ».

Nous avons un devoir de mémoire envers tous ceux qui firent le sacrifice de leur vie pour que vivent la paix, la liberté et la fraternité. Par votre présence assidue et nombreuse à ces moments d'union dans le souvenir, vous leur rendez hommage afin de les assurer que leur sacrifice n'a pas été vain. Par les temps actuels, il convient de rester des plus vigilants pour que ne se répètent plus de tels événements.

Le départ du défilé aura lieu près de l'église à 11h en présence des

personnes officielles et diverses délégations emmenées par l'Élan Harmonie. Après le dépôt de gerbe et les allocutions au cimetière, retour sur la place de l'Hôtel de Ville pour entendre le mot du Maire et autres intervenants, ainsi que la participation musicale des membres de l'Élan Harmonie.

Traditionnellement, cette matinée se terminera par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Sécuriser les déplacements : un enjeu pour tous

Zone de transit entre le sud-Loire et le nord-Loire, notre commune subit un trafic très intense générant des contraintes importantes en termes de circulation et de stationnement. Le village du Champsiôme est particulièrement impacté par ces problématiques : vitesse élevée, trafic dense, incivilités. Les travaux de sécurisation actuellement menés permettront aux piétons et aux véhicules de mieux se partager la route tout en respectant la place de chacun.

RUE DE LA TÊTE DES LANDES :

Depuis la création du cheminement doux rue de la Tête des Landes, de nombreuses incivilités étaient observées. En effet, les voitures se stationnaient sur les bas-côtés, confondant cheminement doux et places de stationnement.

« Pour résoudre ce problème, des potelets ont été installés tout le long de cette voie pour empêcher les automobilistes de s'y garer. Cela va permettre aux piétons et aux cyclistes d'utiliser à nouveau ce cheminement, sans avoir à contourner les voitures, ce qui peut parfois s'avérer dangereux au vu de la vitesse de certains conducteurs » commente

Youssef Kamli, conseiller subdélégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière.

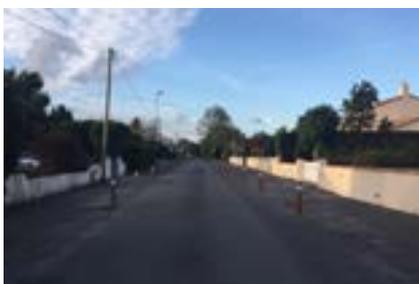
Dans le même temps, un coussin berlinois a été posé afin de réduire la vitesse des conducteurs sur cette rue, parfois très prisée comme itinéraire bis par les conducteurs aux heures de pointe. Ces travaux ont été menés au terme de deux réunions de concertation proposées par l'équipe municipale aux riverains. Ils ont été réalisés par l'entreprise Accès Atlantique pour un montant de 7 300 € TTC.

CHAMPSIÔME, RUE DE LA GAUTELLERIE

Au mois d'octobre, deux plateaux surélevés ont été installés au Champsiôme. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Charier TP, dans le cadre du marché à bon de commande, pour un budget de 35 000 € TTC. L'un des plateaux est installé au croisement avec la rue du Cellier, et

l'autre au croisement avec l'impasse de la Gautellerie. Une réunion publique a également eu lieu avec les habitants du Champsiôme afin de déterminer leurs besoins et de leur présenter le projet.

« Un véritable travail de concertation a été mené avec les riverains pour prendre en compte leurs souhaits concernant ces aménagements. Ces deux plateaux permettent d'abaisser la vitesse des usagers sur ces deux rues très fréquentées aux heures de pointe. Faire ralentir les véhicules apporte davantage de sécurité, tout en diminuant les nuisances sonores. » conclut Yannick Fétiveau, maire.



Réouverture du bureau de poste de Pont Saint Martin en février 2018

Suite à l'incendie accidentel du bureau de poste de Pont Saint Martin, plusieurs réunions se sont déroulées en mairie avec les responsables de La Poste afin d'étudier les modalités de restauration de l'agence suite au malheureux sinistre.

Lors de ces différents échanges, la direction territoriale de la Poste a bien confirmé au maire Yannick Fétiveau qu'il n'était pas envisagé de fermer l'agence postale. Cette information a été relayée par les élus dans le magazine municipal du mois de mai. Yannick Fétiveau précise : *« Il était en effet inenvisageable de fermer ce service de proximité dans un contexte de fermetures des bureaux voisins de Saint Aignan et de La Chevrolière »*. Le maire a rappelé en la circonstance le dynamisme démographique de la commune et la nécessité de garder cette proximité, notamment avec certains seniors manquant de mobilité. Depuis, la municipalité a montré son exaspération à plusieurs reprises devant la lenteur de la programmation des travaux. La maîtrise d'ouvrage diligentée par la Poste et sa filiale Poste Immo, restaient insensibles

aux nombreuses relances conjointes de la direction territoriale et de la municipalité devant la nécessité de lancer la consultation des entreprises et les travaux à suivre.



Cette mise en œuvre très poussive fait suite à un long parcours d'expertises et de négociations entre les assurances de la mairie, propriétaire des lieux, et le locataire « la Poste ». Un protocole d'accord, répartissant la charge financière de chacun, a fini par être approuvé par les deux parties avant l'été. La déclaration préalable des travaux a été déposée le 20 juillet dernier et nous avons validé en tant que co-financier le DCE (dossier de consultation des entreprises) le 16 août 2017.

Depuis, le maître d'ouvrage montre son incapacité à lancer les travaux alors que la municipalité a tout fait pour accélérer le processus, notamment par la prise en charge du déplacement de la chaudière de l'appartement communal situé au dessus afin de bien sectoriser le bâtiment.

« Nous sommes en attente d'un engagement ferme. Nous ne comprenons pas que la direction territoriale de la Poste ne puisse nous présenter un planning. » souligne Yannick Fétiveau. À ce jour, la municipalité confirme qu'il n'a jamais été envisagé de fermer le bureau et que celui-ci devrait ouvrir en février 2018 (source la Poste) après les travaux de restauration dont le commencement était prévu initialement en octobre.

« Si l'on peut regretter la lenteur de l'exécution de ce dossier, nous pouvons toutefois confirmer à tous nos concitoyens que notre bureau de poste ré-ouvrira, ce dont on peut se féliciter compte-tenu des fermetures de nombreux services dans d'autres communes périphériques. » conclut Yannick Fétiveau.

Le Conseil Municipal du 14 septembre en bref

BILAN DES ACTIVITÉS - CCGL

Johann Boblin, président de la communauté de communes de Grand Lieu (CCGL), a présenté le bilan 2016 des activités intercommunales, reçu par chaque habitant du territoire.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Sandrine Gillette, quittant la commune pour

des raisons personnelles, est remplacée par Florence Boudeau.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018 – RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL

Le Conseil Municipal, comme le stipule la loi, a décidé de créer un poste de coordonnateur communal dans le cadre du

Le compte-rendu complet est consultable en ligne sur www.mairie-pontsaintmartin.fr

www.mairie-pontsaintmartin.fr



recensement de la population.

Il sera à mi-temps du 15 octobre au 30 novembre, puis à temps plein jusqu'au 28 février.

DÉNOMINATION DE VOIE

La nouvelle voie desservant les 17 logements d'Atlantique Habitations, appelés « Les Jardins du Bourg », sera nommée « Allée des Jardins du Bourg ». Cette nouvelle voie débouchera sur la rue de l'Ouche Cartière.

Réhabilitation des aubettes de bus

En mai dernier, la commission Citoyenneté-Sécurité du Conseil Municipal des Enfants avait entrepris un diagnostic de l'ensemble des aubettes d'autobus de la commune, en compagnie d'agents municipaux, de membres du Conseil Départemental, et des transports LILA, réseau desservant la commune en transports en commun.

Les jeunes conseillers ont organisé une visite complète des deux circuits de car pour vérifier la sécurité aux abords des arrêts, ainsi que l'état général des abris. Un état des lieux a donc été fait sur la trentaine d'abribus répartie sur l'ensemble de la commune,



et envoyé au Conseil Départemental. Il a fallu rechercher l'appartenance de ces aubettes (commune, département, ou bien entreprise de publicité), répertorier leur lieu d'implantation et leur accès, réaliser un bref diagnostic sur leur état, noter leur dénomination et l'existence ou non d'éclairage public, dans l'optique, à terme, d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité.

Suite au bilan réalisé par le CME, des études sont en cours avec le Sydela afin d'éclairer les abribus qui n'étaient pas équipés jusqu'ici. Des aménagements ont été réalisés cet été par le Conseil Départemental : signalétique,

peinture au sol et aménagements routiers.

« Cinq unités d'éclairage public autonomes, commandées par panneau solaire, sont en cours de pose par le Sydela. Cela constitue une première sur notre commune, commente Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique. Il est important que les arrêts de car soient éclairés pour des questions de sécurité. Nous sommes fiers de proposer un éclairage 100 % autonome, grâce à ces panneaux solaires. Cela permet, sur le long terme, une réduction des coûts d'éclairage public tout en offrant une meilleure visibilité des usagers. »

Déplacement de deux abribus

Deux abris-bus, Bauche Tue Loup et Arentée, seront prochainement transférés de l'autre côté de la voie.

L'arrêt Bauche Tue Loup, sera déplacé sur le délaissé où se trouve le Point Tri. L'arrêt l'Arentée, sera quant à lui déplacé près du carrefour avec l'impasse des Ajoncs.

La commune arrive sur les réseaux sociaux !

Depuis le 2 octobre, la municipalité propose un tout nouveau site Internet, plus moderne, esthétique et accessible : www.mairie-pontsaintmartin.fr. Celui-ci s'accompagne désormais d'un compte Facebook et Instagram. Jusqu'à présent, Pont Saint Martin était totalement absente des réseaux sociaux : un manque désormais comblé.

Nous avons donc le plaisir de vous annoncer la création des comptes de la municipalité sur les réseaux suivants : Facebook (Mairie de Pont Saint Martin) et Instagram (@PontSaintMartin).

« On ne pouvait plus ne pas être sur les réseaux sociaux » admet Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication, la vie citoyenne et participative. *« Ils sont devenus de véritables outils de communication de proximité, ou chacun peut trouver l'information rapidement. À l'heure où la majorité des collectivités est présente sur Facebook, la création de notre compte était devenue nécessaire. »*

Vous pourrez retrouver sur la page Facebook l'ensemble des informations liées à la vie locale : différents événements, informations

pratiques, photos de la commune... Au fil des messages, vous (re) découvrirez les événements locaux, le patrimoine et l'identité de la commune. De la culture au sport, tous les grands temps forts seront célébrés et pourront être commentés et partagés sur ce réseau.

Le compte Instagram, lui, prendra plutôt la forme d'une vitrine d'images à laquelle chacun pourra contribuer en accompagnant les photos et les vidéos du hashtag #PontSaintMartin.

Suivez-nous !



Mairie de Pont Saint Martin



@mairiepsm

Recensement de la population 2018

La commune de Pont Saint Martin, en partenariat avec l'I.N.S.E.E., organise le recensement de la population, qui aura lieu du 18 janvier au 17 février prochain. À cet effet, la commune recherche 10 agents recenseurs qui seront chargés d'assurer les opérations de recensement auprès de la population.

La mission des agents recenseurs est la suivante : visites au domicile des habitants afin de leur remettre les questionnaires et leur présenter la procédure de réponse en ligne, récupérer les questionnaires, les compléter, les classer et tenir à jour le carnet de tournée.

Une formation de deux demi-journées est programmée sur le mois de janvier (11 et 17 janvier 2018 après-midi) ainsi qu'un repérage sur le terrain.

Le profil souhaité est le suivant : connaissance du territoire de la commune ; qualités relationnelles, capacité à dialoguer avec les habitants, ténacité ; disponibilité (selon la présence des habitants, la mission peut avoir lieu le soir ou le samedi) ; organisation et méthode pour réussir la collecte dans les délais ; neutralité et discrétion pour respecter le secret des informations récoltées ; bonne présentation ; pas de congé durant la durée de la collecte ; véhicule exigé ; expérience similaire souhaitée.

La rémunération sera basée en fonction du nombre de questionnaires collectés (bulletin logement + feuillet individuel) avec un complément sur la base Smic en vigueur en janvier 2018.

Les candidatures (Lettre de motivation et C.V.) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire avant le 30 novembre :

- Soit par courrier : rue de la Mairie
44860 Pont Saint Martin
- Soit par mail : Nathalie Pancarte,
secretariatdirection@mairie-pontsaintmartin.fr
- Soit en déposant votre lettre de motivation et votre CV à l'accueil de la mairie
(à l'attention de Nathalie Pancarte).

Les Racontines au Fond du Jardin

Oiseaux, grenouilles sous la pluie, escargots tout chauds, et même la souris verte se cachent sous le romarin... on y plante des choux et un radis qui grossit, grossit. Deux jardinières orchestrent tout ce petit monde. Chansons, comptines, théâtre d'objets et jeux de doigts revisités par Françoise Le Mével et Roselyne Malavieille.



Théâtre de marionnettes pour émerveiller les plus jeunes, de 0 à 3 ans. Places limitées à 30 enfants, réservation conseillée au 02 40 26 80 23 ou par mail à vielocale@mairie-pontsaintmartin.fr.

3 € par personne

samedi

4

novembre

11h

Boîte à Musiques

Apéro-Jazz

La mairie organise, dans le cadre de la saison culturelle 2017/2018, un concert de jazz qui s'accompagnera d'une dégustation de vins.

Les quatre musiciens de Colonia vous emmènent dans un voyage aux multiples couleurs, au gré de compositions, d'improvisations, et dévoilent une atmosphère chaleureuse, ludique et subtile... Les influences de musiques traditionnelles et classiques s'entremêlent dans les compositions magnifiées par la présence d'une harpe chromatique.



En compagnie des viticulteurs et des cavistes de la commune, vous pourrez déguster différents crus locaux pour éveiller vos papilles et célébrer, entre autres, l'arrivée du beaujolais nouveau !

Tarif plein : 7 €, tarif réduit : 5 € (12/18 ans et demandeurs d'emploi), gratuit pour les -12 ans.

vendredi

17

novembre

- 20h30 -

Boîte à Musiques

CME : une 2^{ème} mandature qui se termine

La 2^{ème} mandature des Conseillers Municipaux Enfants s'est refermée, remplie de nouveautés, de travail et de souvenirs. Le 13 octobre, le dernier conseil a été l'occasion pour les 16 jeunes élus de faire le bilan de leur expérience en présence de Yannick Fétiveau, maire et des deux adjoints Nicolas Bertet, délégué à la communication et à la vie participative et Martine Chabirand déléguée aux activités périscolaires, à l'éducation et à la vie sportive.

UNE ANNÉE PLEINE DE PROJETS

L'œuvre du CME de ce 2^{ème} mandat aura été riche en enseignement et en travail de groupe. Pas moins d'une dizaine de séances tout au long de l'année aura permis l'émergence de plusieurs projets dont les objectifs ont été atteints. Co-animées par les services du pôle Cohésion Sociale et Nicolas Bertet, les 2 commissions « Citoyenneté », et « Loisirs et Événementiels » ont permis la réalisation d'actions concrètes pour les Martipontains.

Après une première phase de travail de novembre 2016 à février 2017 durant laquelle les jeunes conseillers ont préparé des idées de projets, le second conseil, en mars, a voté les actions concrètes proposées par les commissions. *« Nous sommes à chaque fois surpris du sérieux et de la pertinence des enfants dans la défense de leurs projets. C'est un moment d'échange incontournable dans la vie d'un conseiller car il s'agit de convaincre son auditoire, de répondre aux questions et d'apprécier l'importance et le respect des projets des autres. »* explique Nicolas Bertet.

Si tous les projets des candidats élus et non élus ont été passés au crible, certains plus importants ont été proposés au bureau municipal. *« Les enfants sont amenés à comprendre les enjeux du temps et du budget. Certains projets ont été jugés trop chers par les conseillers, pour le bénéfice de trop peu de personnes ou trop longs à préparer. »* commente Martine Chabirand.

DES ACTIONS CONCRÈTES ET DIVERSIFIÉES

Le travail des conseillers a permis la réalisation de « la chasse aux trésors » (voir fil d'actu) et d'un événement musical, la Boum, dédié aux enfants en octobre. Mais leur mandature ne s'est pas résumée qu'à cela.

Comme annoncé l'année dernière, la 2^{ème} mandature s'est axée de manière plus importante sur la compréhension du fonctionnement de la démocratie locale, et de la mairie notamment. Les enfants ont pu visiter les différents services municipaux au mois de décembre dernier. Mais également au travers d'actions concrètes, les conseillers ont été amenés à interagir avec les services et expérimenter le processus décisionnel. Première action menée, rencontrer l'adjointe en charge de l'éducation puis les services et le prestataire pour négocier le choix d'un menu au restaurant

scolaire une fois par mois. Deuxième action, la réalisation d'un diagnostic de l'ensemble des abris bus et leurs alentours qui a donné lieu à la rencontre de l'adjoint et des services délégués à la voirie et aux transports. Un courrier au Conseil départemental a ensuite débouché sur le démarrage des travaux pour la rentrée 2017. Troisième action, la participation au choix des jeux du Parc Haugardien. Lors du conseil de mai, les jeunes conseillers avaient choisi son nom après 3 tours de scrutin.

« Il est satisfaisant de constater que les actions menées ont été visibles et réalisées pour le plus grand nombre. L'engouement des parents, enfants, écoles et des Martipontains en général grandit. Le CME devient peu à peu un espace participatif incontournable de la vie municipale. Un grand merci pour la reconnaissance du travail de nos jeunes. » conclut Nicolas Bertet.



LA 3^{ÈME} MANDATURE S'AMORCE

Les jeudi 21 et 28 septembre, Yannick Fétiveau et Nicolas Bertet sont allés à la rencontre des élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires Les Halbrans et Saint Joseph.

Après une phase de présentation et d'échanges avec les élèves sur les actions du CME et le rôle de la municipalité, Nicolas Bertet revient sur ces moments : *« Nous avons été très touchés des*



interventions positives des élèves sur le Conseil Municipal Enfant. À la demande des écoles, nous allons approfondir nos liens pour ce nouveau mandat afin de mieux informer encore les élèves sur les questions, les projets et les réalisations du CME durant l'année. ».

Pas moins de 83 candidatures ont été déposées auprès de la Maison de l'Enfance. Chaque enfant souhaitant se lancer dans l'aventure aura l'occasion d'exposer ses projets via le tableau situé face à la mairie ainsi qu'au travers d'une vidéo, qui sera mise en ligne sur le site Internet de la ville (www.mairie-pontsaintmartin.fr), afin de permettre à l'ensemble des élèves martipontains de connaître leurs idées pour choisir les meilleurs candidats.



La campagne électorale aura comme point d'orgue les élections qui auront lieu le jeudi 8 novembre où l'ensemble des élèves CM1 et CM2 de la commune sera appelé à voter pour les 16 futurs conseillers municipaux enfants de la 3^{ème} mandature.



Un policier municipal au service des Martipontains

Le maire concourt par son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique, conformément au code général des collectivités territoriales. Dans ce cadre, la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Afin de mutualiser les moyens, le policier municipal actuellement en poste sur La Chevrolière sera détaché sur notre commune une fois par semaine.

« Très concrètement, la surveillance de la circulation, du stationnement et du droit d'utilisation du domaine public lors de travaux sur la voie publique constitueront les priorités. » commente Yannick Fétiveau, maire. Le traitement des procédures types concernant les chiens en divagation, la gestion des voitures épaves, le suivi des dépôts sauvages et autres incivilités seront également intégrés aux missions.

Notre policier municipal sera avant tout un agent de prévention et d'évaluation des pratiques, nous permettant par exemple d'optimiser le turn over des véhicules stationnés au cœur du bourg afin de faciliter l'accès aux commerces via le respect des zones bleues. Le respect des places PMR et le maintien de la libre circulation des piétons sur les trottoirs du centre bourg seront au cœur de ses préoccupations.

Grâce à des échanges réguliers entre les élus, le policier municipal et les Martipontains, cette démarche sera collaborative au nom de l'intérêt général. Elle permettra de bien appréhender les problématiques de chacun pour mieux les résoudre. *« Cette démarche fait partie d'un ensemble d'actions, comme l'aménagement prochain de la rue d'Herbauges et de la rue de Nantes, concourant ainsi à la sécurité de nos déplacements. »* conclut Yannick Fétiveau.

Bureau de Poste : réouverture en février 2018

L'incendie accidentel du bureau de poste de Pont Saint Martin a engendré une fermeture temporaire nécessaire aux temps des expertises et à la signature d'un protocole d'accord entre les assurances du propriétaire (la mairie) et celles du locataire (la poste). Une seconde expertise liée à la suspicion de la présence d'amiante sur le site a aussi allongé la procédure.

Début juillet, tout était en ordre de marche pour que la poste respecte le calendrier annoncé en Conseil Municipal par Christian Chiron, maire adjoint en charge du dossier.

Dans un contexte d'aménagement ou de fermeture d'autres bureaux de postes voisins, la Municipalité a été très vite rassurée par la direction territoriale de La Poste sur sa volonté de maintenir ce service de proximité sur notre commune et tous les élus ont été prévenus de l'avancée du dossier et des difficultés rencontrées sur ce dossier.

Lors du Conseil Municipal de juin, le Maire a exprimé son agacement qu'il a nouveau confirmé auprès de la direction de la poste en octobre face au manque de réactivité de Poste Immo maître d'ouvrage en charge des travaux.

Si, nous, élus majoritaires et clients de ce service, comprenons que ce manque total de réactivité ait engendré chez nos concitoyens des inquiétudes, nous souhaitons tordre le cou à des tentatives de désinformation auprès de nos concitoyens et des agents de la poste.

En effet, chaque élu a été tenu informé des difficultés rencontrées pour le lancement des travaux avec Poste Immo et il est irrespectueux de faire croire à nos concitoyens qu'il faille se mobiliser pour l'ouverture du bureau. Celle-ci a toujours été prévue et chaque élu le sait.

Il est tout aussi irrespectueux de faire croire en interne aux agents de la poste que c'est la « mairie qui traîne ». Bien au contraire, nous avons été très facilitateurs pour ne pas retarder plus encore le début des travaux.

Bref ! Encore une fois, il serait à mettre au crédit de chacun d'œuvrer pour le lien social plutôt que d'allumer des feux inutiles puisqu'il est bien prévu que notre bureau de poste ouvre en février.

Les élus du groupe Ensemble Réussir Pont Saint Martin

Le besoin de davantage de panneaux d'affichage libre

Pendant longtemps, dans différents endroits de la commune, place du Marché et au cœur des villages, des panneaux d'affichage libre étaient implantés. Ces panneaux permettaient aux associations d'annoncer leurs manifestations. Or peu à peu, ils ont été retirés et n'ont pas été remplacés. Sans doute étaient-ils bancals et demandaient-ils un rajeunissement. Nous avons à plusieurs reprises demandé que de nouveaux panneaux soient replacés. Mais à ce jour, nous n'avons pas été entendus.

C'est pourtant une obligation pour toutes les communes, prévue par les articles L.581-2, 3 et 13 du Code de l'environnement. La surface minimale est de 4 mètres carrés plus 2 mètres carrés par tranche de 2 000 habitants au-delà de 2 000 habitants, pour les communes de 2 000 à 10 000 habitants. Soit 8 m² au minimum pour Pont-Saint-Martin.

Mais il y a une autre condition : les emplacements doivent être disposés de telle sorte que tout point soit situé à moins d'un kilomètre de l'un d'entre eux. On est loin du compte. La question n'est d'ailleurs pas de respecter une obligation a minima mais d'offrir un vrai support aux expressions diverses, notamment associatives.

Ces panneaux d'utilisation libre et gratuite sont destinés à l'affichage d'opinion ainsi qu'à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif. Ils sont interdits à la publicité commerciale. Même à l'heure des réseaux sociaux, des affichages lumineux et des flyers, on voit que ce mode de communication direct et décentralisé, reste un bon moyen d'informer et de toucher les habitants au plus près de leurs occupations quotidiennes.

On sait bien que ces panneaux sont parfois squattés par des publicités qui n'ont rien à faire, que les affichages y sont de temps en temps recouverts ou dégradés par ceux auxquels les annonces ou les manifestations ne plaisent pas. Mais au moins elles s'expriment. La démocratie vaut bien quelques papiers froissés et nettoyages périodiques.

Nous allons renouveler cette demande. Il est indispensable que de nouveaux panneaux d'affichage libre soient implantés dans les quartiers du bourg et dans les principaux villages.

Les élus du groupe Pont-Saint-Martin-Avance

Fête de la Bourie

Le samedi 30 septembre, pour la 38^{ème} fête de la Bourie, une soixantaine d'habitants, d'Alix (1 mois) à Marcelle (87 ans) s'est retrouvée autour de deux cochons à la broche pour le régal de tous.



Ce fut l'occasion pour les trois nouvelles familles et les anciens d'apprendre à se connaître et de partager entrées et desserts. Ce moment de convivialité, où chacun participe à la préparation de cette fête, est toujours très apprécié !

FC GrandLieu

Une nouvelle commission au sein du FC Grand Lieu prend naissance cette saison : la commission Relations Sociales. Elle permet à nos sponsors, aux entreprises de nous informer de leurs besoins humains (CDD, CDI, intérimaires...) et à nos licenciés de nous faire part de leurs recherches (stages, emplois...), les accompagner également dans la rédaction de lettres de motivations, CV et préparer aux entretiens si besoin. Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à contacter Clarisse Roy (vice-présidente du club) au 06 47 99 90 31 ou par mail à clarisse.roy@orange.com.

MATCH DES SENIORS DU MOIS :

5 novembre au stade de Pont Saint Martin - 15h :
Seniors A / Château Thébaud

19 novembre au stade de Saint Aignan de Grandlieu - 15h :
Seniors B / Legé

26 novembre au stade de Pont Saint Martin - 15h :
Seniors A / Saint Hilaire Clisson

Suivez notre actualité sur la page Internet du club ou Facebook

Sur les Chemins d'Herbonne

L'association de recherches historiques de Pont Saint Martin « Sur les Chemins d'Herbonne » vous convie à son assemblée générale qui se tiendra le **samedi 18 novembre** à la salle du Vieux Pressoir, à partir de 14h30.

Elle sera suivie par une conférence avec diaporama présentée par M. Jean-Pierre Rivron, membre de la Société des Historiens du Pays de Retz, qui a pour sujet « Les monachismes celtiques et romains. »

La première moitié du Moyen-Âge a été celui des monastères. Cette époque est importante pour notre région, car elle amorce un maillage de notre territoire par un certain nombre d'établissements religieux, dont la présence se fait encore sentir de nos jours. Moines d'obédience romaine comme Saint Martin de Tours et Saint Martin de Vertou, moines d'obédience celtique comme Saint Coloman et Saint Philibert. Ces moines auront un rayonnement religieux, culturel, économique primordial pour notre région. Leur apport sera tel que ces moines resteront un élément moteur du patrimoine et de la civilisation européenne.

Entrée libre et gratuite. Bienvenue à tous.



FCPE : apéro dinatoire



Contrairement à ce que nous annonçons dans le magazine précédent, l'apéro dinatoire organisé par l'association des parents d'élèves aura lieu le **vendredi 10 novembre** à 18h30, au restaurant scolaire.

Nous sommes toujours à la recherche de parents volontaires pour nous aider à organiser les événements de votre école !

Contact :
fcpepsm@gmail.com

La maison de retraite La Roselière en fête

Samedi 16 septembre, 150 personnes ont participé à la Fête de la Roselière. La quasi-totalité des 73 résidents étaient présents sous le chapiteau dressé par une douzaine de bénévoles afin d'assister au spectacle offert par le Théâtre des Sept Lieues de Nantes.

Après le mot d'accueil d'Anne Madinier, directrice, le nouveau président Yves François a évoqué les récents travaux d'installation des rails plafonniers dans les chambres et souligné la création en cours du site Internet. D'ores et déjà, les études des futurs travaux de mises aux normes sont lancées. Les 50 bénévoles, qui apportent leurs compétences et leur disponibilité auprès des résidents, ont été chaleureusement remerciés. Une nouvelle commission animée par Marie-Claire Garreau vient de voir le jour : celle-ci aura notamment l'œil sur la propreté des balcons communs.



« Nous continuerons à faire de la Roselière un lieu de vie de qualité pour tous, un quartier ouvert sur la vie de la commune. L'objectif partagé entre tous est le même : permettre à chacun des résidents de conserver ses activités et son réseau relationnel dans un climat chaleureux et familial. » commente Yves François.

Le maire Yannick Fétiveau est venu saluer les résidents et confirmer « son soutien indéfectible à la maison de retraite », en rappelant à ce sujet la récente garantie communale accordée aux prêts sollicités par la Roselière, pour ses nécessaires travaux d'amélioration et de mises aux normes des locaux.

Madeleine Bournigal a été chaleureusement remerciée par Anne Madinier et André Variot, vice-président, pour ses 7 années de présidence de l'association de gestion. Elle reste toujours présente au sein du conseil d'administration.

Le personnel de la maison de retraite a contribué à la réussite de la journée en chantant d'une même voix « tout le bonheur du monde » aux nombreux présents.

Annette Jeanneau a ensuite soufflé les 28 bougies d'anniversaire de la maison de retraite, sur le gâteau confectionné par Maud et Grégory, cuisiniers de l'EHPAD. Une belle journée sous le soleil avant que la pluie ne vienne, heureusement tardivement, participer elle aussi à la fête.

Passerelle des Arts

L'association Passerelle des Arts organise des stages ouverts à tous pendant les vacances scolaires.

Stages jeunes : durée 2h, matériel et goûter fournis. Animé par Anne Kervarec.

Mardi 27 février : stage familial (nouveau). Une découverte de l'aquarelle est proposée et le stage se fera en binôme (1 adulte + 1 enfant) pour une réalisation à 4 mains.

Mardi 26 avril : fabrication de tampons.

Stages adultes : 5h (3h le matin, 2h l'après-midi) **les vendredi 5 janvier, mardi 27 février et vendredi 27 avril.**

L'association vous invite à son assemblée

générale le 17 novembre à partir de 18h30, salle de la Boîte à Couleurs.

Renseignements et inscription : passerelledesarts@orange.fr - 06 60 34 60 86



Les Fous Roulants

L'association organise une vente de chocolats bio pour Noël. Le catalogue et le bon de commande sont disponibles par mail : lesfousroulants@outlook.fr.

Commandes à passer avant le 17 novembre. Elles seront à récupérer le **vendredi 24 novembre** entre 16h et 19h et le samedi 25 novembre entre 9h et 12h à la salle Saint Martin.

Renseignements
au 06 49 62 25 62 ou par mail.

Les Boucles de l'Ognon

Organisée par l'Éveil et en collaboration avec Les Marchipontains, cette nouvelle course nature propose 4 courses à pieds dans un esprit convivial, familial et sportif autour de l'Ognon. Course sans chronométrage ni classement. Pas besoin de certificat médical. Nous vous attendons nombreux le dimanche 5 novembre !

Les Boucles de l'Ognon vous accueillent à partir de 9h30 au Relais Côte Ouest à l'entrée de la zone de Viais. 4 courses nature seront lancées entre 10h et 12h, départ rue de la Flamme Olympique :

Boucle « Sportif » – 15 km – 8 €/personne – 15 € par couple

Boucle « Famille » – 7 km – 6 €/personne – 10 € par couple

Boucle « Enfant » – 1,2 km – gratuite pour les 10-14 ans

Mini boucle – 0,6 km – gratuite pour les 5-9ans

Un ravitaillement et un cadeau seront offerts pour les participants, et une garderie et des animations pour enfants seront mises en place. Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place après votre arrivée.

Suivez-nous sur Facebook : « Les boucles de l'Ognon »

USP Tennis de Table

L'association est très heureuse d'avoir créé une équipe féminine cette année. Cette équipe est composée de Clémence Moreau (C2), de Justine Halouze (M2) et d'Anaïs Bardy (M1). Leur premier match, le 30 septembre, a été un succès puisqu'elles ont gagné contre l'équipe de Saint Joseph de Porterie, 9 à 1.



RAPPEL DE DEUX CRÉNEAUX HORAIRES :

- Le jeudi soir à partir de 20h45, tous ceux qui veulent jouer au tennis de table au niveau débutant ou plus, dans un groupe sympathique, peuvent venir au club en toute quiétude. Ils peuvent venir s'essayer à cette discipline sportive qui est d'abord, à ce niveau, un jeu.
- Le club a également ouvert un créneau « anciens ou vétérans ». Les Martipontains qui veulent passer un bon moment en tapant dans la petite balle entre copains, qui sont en retraite ou vont l'être prochainement, sont invités tous les mercredis à partir de 17h30. Soyez les bienvenus !

Joyeux Saint Martin

Rappel : Ce mois-ci les clubs ont lieu les **8 et 22 novembre**, en raison de la Toussaint.

Quel que soit le nombre de participants c'est sous un beau soleil que la corniche vendéenne nous a une fois de plus ravis par sa diversité et sa beauté. Après la dégustation de rillettes de sardines et d'huîtres, la « Vendée miniature », par une succession de tableaux réels et animés, nous a rappelé la vie d'antan. Ensuite avec les tribulations de Narcisse, petit mousse de Saint Gilles, voyage, amusement, danses, jeux et rires ont agrémenté notre journée sous l'hospice de la bonne humeur.

SORTIE INTERCLUBS

Mardi 7 novembre, quelques places disponibles. 67 € par personne.

REPAS DES ADHÉRENTS

Mercredi 22 novembre, à partir de 12h30, au Château de la Pigossière.

24 €/par adhérent, chèque à joindre obligatoirement au coupon réponse. Si vous désirez utiliser le minibus, signalez-le en même temps. Si votre invitation ne vous est pas parvenue, prenez contact avec nous.

CONCOURS DE BELOTE

Vendredi 8 décembre

11^{ème} Festival Photo - 11 et 12 novembre

La Foire Photo se déroulera le dimanche 12 novembre de 9h à 18h. Le festival photo aura lieu les 11 et 12 novembre, de 9h à 18h. À l'occasion de ce week-end, des expositions regroupant plus de 400 photos seront installées sur la commune. Un petit marché d'artistes photographes auteurs (tirages photos à vendre) aura également lieu.

Invités d'honneur : Bernard Descamps et Christine Lefebvre

Photographes invités : Laurent Laniau, Collectif Olivier Föllmi « Tronches de vie » ; Frédéric Ney « Photo-séquences » ; 6 photographes du club (Patrick Bouré « Maroc, au pays des Médinas et des grands espaces », Gérard Cassin « Terre de feu et glace », Christophe Charrier « Islande », Georges Delattre « Parcs Américains », Nadine Leparoux « Oiseaux du Bord de mer » ; Gérard Richard « Proxiphoto de fleurs ») ; Photo Club « Tirages grands formats thème libre »

Au 3^{ème} Lieu : PhotoClub « Sous la pluie » ; Sébastien Multeau « Le peuple de l'herbe »

Dans la salle Saint Martin : Jean Marc Rousseau « Joli Bouteille » ; Francois Laski « Lumières de l'ouest américain »

À la salle du vieux pressoir : Collectif ASA 44 « Carte blanche »

Le festival arrive cette année à sa 11^{ème} édition et proposera encore des animations supplémentaires: repas traiteur le dimanche midi, possibilité de portrait sur plaque, petit marché d'auteurs photographes, tirages grands formats. Des cadeaux seront aussi tirés au sort parmi les bulletins de vote.

Accueil sous chapiteau, au complexe sportif Valdôtain - Service de restauration du dimanche midi sous chapiteau proche hall Coubertin. Ouvert de 9h à 18h - pass festival 4€.

Possibilité pour les artisans, commerçants et entreprises de soutenir la manifestation en échange de publicité ! Contactez Patrick Bouré – 02 40 32 79 38/06 81 88 22 79 ou patboure@wanadoo.fr

APEL Saint Joseph

Le **dimanche 3 décembre**, dans la salle Gatién, un cours de zumba aura lieu pour les grands comme pour les plus petits.

- 10h-11h : Zumba kids (5 ans -12 ans) : 5 €
- 11h15-12h15 : zumba adulte (à partir de 13 ans et plus) : 8 €

Les cours seront animés par Zumba 44 - Laurence Bourget. Alors à votre agenda... Venez passer un moment de détente sportive ! Ouvert à tous.



L'ÉCOLE SAINT JOSEPH PENSE ÉCO-GESTES

N'oubliez pas de stocker et de ramener tous vos papiers à l'école. Prochaine collecte le **samedi 18 novembre**.



USP Basket

MATCHS SENIORS À DOMICILE :

- Dimanche 6 novembre** : **Seniors 1 Filles**
Trégueux (22) - 15h 30
- Dimanche 12 novembre** : **Seniors 2 Masculins**
Saint Herblain - 15h30
Seniors 3 Masculins
Basket Sud Loire - 17h45
- Samedi 18 novembre** : **Seniors 1 Masculins**
Saint Sylvain d'Anjou (49)
20h30
- Dimanche 19 novembre** : **Seniors 1 Filles**
IFS - Caen (14) - 15h30
Seniors 2 Filles
Vaillante St Nazaire
17h45
- Dimanche 26 novembre** : **Seniors 2 Masculins**
Basket Sud Loire - 15h30

RENSEIGNEMENTS :

Dominique Godard – 02 40 32 73 43
(à partir de 19h) ou Godarddominique@wanadoo.fr

La Troupe à l'Ognon nouvelle saison : nouveau projet !

Comme chaque année, nous sommes heureux de vous faire partager notre passion, le théâtre. Et pour la première fois, la troupe a décidé de mettre à profit sa passion pour une association caritative.

Nous démarrerons donc la saison le vendredi 17 novembre en jouant pour l'association Ely Go Rit, association martipontaine qui vient en aide aux enfants atteints de leucémie.

Cette année nous vous présenterons une nouvelle comédie d'Eric Assous : « Les acteurs sont fatigués ». L'auteur nous fait entrer dans le monde



« presque » merveilleux des artistes. Autour d'un barbecue, on retrouve une belle brochette de personnages aussi pathétiques que drôles. La soirée tourne vite au vinaigre lorsque les masques tombent. Le barbecue va vite sentir le roussi !

Ouverture des réservations **le 2 novembre, du lundi au vendredi de 18h à 20h au 07 80 32 05 00** (attention nouveau numéro de téléphone)

Et dès maintenant, réservez votre soirée du 17 novembre au 06 14 08 80 09 (Association Ely Go Rit). Venez passer une bonne soirée au profit d'une association locale !



Nos représentations

*Vendredi 17 novembre
à 20h30
au profit d'Ely Go Rit*

*Samedi 18 novembre
à 20h30*

*Dimanche 19 novembre
à 15h30*

*Mardi 21 novembre
à 20h30*

*Vendredi 24 novembre
à 20h30*

*Samedi 25 novembre
à 20h30*

*Dimanche 26 novembre
à 15h30*

*Mardi 28 novembre
à 20h30*

*Vendredi 1^{er} décembre
à 20h30*

*Samedi 2 décembre
à 20h30*

USP Tennis

Comme chaque année, la saison du club s'est achevée par le Tournoi Open Seniors. Réputé pour son ambiance cordiale et chaleureuse ainsi qu'un bon esprit de compétition, il a connu un franc succès avec quelques 97 participants et 101 matchs disputés tous tableaux confondus.

Du côté des résultats, dans le tableau féminin, Clara Bailleul (RTC Rezé) classée 15 l'emporte sur Margaux Piveteau (RTC Rezé) classée 15/1. Dans le tableau masculin, Vincent Quelard classé 5/6 l'emporte sur Stéphane Chaland (DonBosco) 4/6.



Le bureau remercie l'ensemble des participants, et les bénévoles qui ont permis au tournoi de se dérouler dans de bonnes conditions.

Il est temps désormais de se tourner vers la nouvelle saison qui démarre ! Notre pot d'accueil s'est déroulé fin septembre, l'occasion de partager un moment convivial, de récompenser les vainqueurs de notre tournoi interne, et de communiquer sur les rendez-vous pour 2018. Cette année le club est engagé dans toutes les catégories de championnat avec nos jeunes dans le championnat Galaxie Tennis, deux équipes féminines en seniors et seniors +35, et sept équipes masculines en seniors, +35, +45 et +55.

Les rendez-vous de novembre

Samedi

4

Les Racontines au Fond du Jardin

Boîte à Musiques, 11h – Voir p.9

Repas dansant,

organisé par Les Amis de Pont Giro

Salle des fêtes, 20h

Vendredi

10

Apéro-dinatoire, organisé par la FCPE

Restaurant scolaire, 18h30

Samedi

11

Commémorations du 11 novembre,

organisées par l'UNC et la municipalité

Salle des fêtes, à partir de 11h

du

10 au 12

Festival photos,

organisé par le Photoclub

Toute la journée, salles Gatien, Coubertin,

Saint Martin, Boîte à musiques et Vieux

Pressoir – Voir p.16

Mercredi

15

Heure du Conte,organisée par la Médiathèque le 3^{ème} Lieu

De 16h à 18h30, inscriptions au 02 40 32 79 27

Vendredi

17

Assemblée générale,

organisée par la Passerelle des Arts

Boîte à Couleurs, 18h30

Apéro-jazz, avec Colonia Jazz.

Boîte à Musiques, 20h30 - Voir p.9

Samedi

18

Assemblée générale,

organisée par Sur les Chemins d'Herbonne

Salle du Vieux Pressoir, 15h

du

17

Novembre

au 2

Décembre

Représentations de théâtre,

par la Troupe à l'Ognon

Salle des fêtes, voir le détail p.17

en décembre

Samedi

2

Samedi de Lire,organisé par la Médiathèque le 3^{ème} Lieu

Salle d'Animations, 15h

MAM des Petits Martipontains

La Maison des Assistantes Maternelles des Petits Martipontains a ouvert ses portes, le 15 mai dernier dans une maison de trois chambres avec terrasse et jardin qui se situe 6 bis rue du Champsiôme.



Elle est composée de deux assistantes maternelles qui accueillent des enfants de 0 à 4 ans. Nous proposons des activités variées ainsi que des intervenants extérieurs, par exemple une conteuse.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information :

Valérie Boidin :

06 63 46 35 70

Catherine Louessard :

06 83 26 97 11



Classe 77

Vous êtes nés en 1957 et souhaitez fêter vos 60 ans avec les personnes de votre âge ? Alors n'hésitez pas et contactez-nous aux numéros suivants : 06 81 64 94 28 ou 06 37 40 13 15.

Afin d'organiser au mieux l'événement programmé le **18 mars 2018**, nous attendons vos appels avant le 1^{er} janvier prochain.

Don du Sang

Le 30 octobre dernier la dernière collecte a clôturé l'année 2017. Les résultats des 4 premières collectes montrent une hausse significative du nombre de donneurs ainsi que celui des primo-donneurs. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la réussite de ces journées. Les résultats chiffrés paraîtront le mois prochain.

Nous continuons à alimenter notre fichier associatif : donneurs et encadrants, ce sont 330 inscrits (protégés selon les directives de la CNIL – Commission Nationale Informatique et Liberté). Cela amène des petits changements dans votre parcours d'inscription, notamment lors de la dernière collecte.

À votre arrivée nous vous demandons votre carte de donneur de sang ou une pièce d'identité. Nous contrôlons ensuite votre inscription dans notre fichier :

- si vous y êtes présents distribution de la fiche pré-don ainsi qu'une petite bouteille d'eau,
- si non, divers documents seront à renseigner sur place pour votre inscription (facultatifs).

A quoi cela sert-il ? Nous vous renseignerons lors de votre prochaine venue.

Donnez 1 heure de votre temps, et vous prolongerez des vies de plusieurs semaines, mois, voire années !



Vaccination anti-grippale

Pour votre vaccin contre la grippe, des permanences spéciales sans rendez-vous sont organisées au Centre de Soins Infirmiers, au rez de chaussée de la mairie annexe **le jeudi 2 novembre** de 13h15 à 15h15.

Il est possible de venir aussi aux permanences habituelles du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45. N'oubliez pas votre carte vitale.

Contact : 02 40 26 83 88.

Maud Maquigneau H2O at Home

Maud Maquigneau, domiciliée sur la commune depuis plusieurs années, est devenue ambassadrice des produits H2O at Home. Cette marque commercialise divers produits ménagers et produits de beauté.

À la recherche d'alternatives économiques, saines mais efficaces, elle a fait la découverte d'une gamme de produits naturels certifiés et labellisés. Elle est donc devenue ambassadrice H2O at Home afin de proposer à chacun de réduire leur consommation de produits nocifs et de déchets.

« Il y a quelques années, j'ai fait le choix pour mon foyer, de commencer à réduire mes placards de produits ménagers, en consommant moins de produits de beauté et de cosmétiques classiques néfastes tant pour le corps que pour l'environnement. » commente-elle.

Ces produits sont porteurs d'un concept écologique et économique avec des systèmes de recharge, mais aussi ergonomiques grâce aux formations et aux outils mis à disposition.

Chiffonnettes microfibre multi-usage, crème d'argile éco-certifiée, ou encore gamme beauté avec shampoings et gels douches, autant de produits vendus par Maud Maquigneau pour prendre soin de soi et de l'environnement.

Convaincus ou sceptiques, venez la rencontrer lors de sa porte ouverte le samedi 25 novembre.

Vous pourrez aussi découvrir des coffrets de toutes tailles pour mettre dans la hotte du Père Noël !

Contact : m.maquigneau@gmail.com - 06 22 93 46 46.



Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil et formalités administratives uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
Mercredi 8 novembre de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

Le vendredi 17 novembre - Madame Sourdain - Mairie de Bouaye
Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au
06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,
- après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

MARIAGE

Armel Boualem et Céline Redor
Nicolas David et Delphine Cotillard

NAISSANCES

Jules Cassin 6 Impasse Anselme
Marwen Ghnania 5 Impasse Pasquier
Jules et Axel Olivier 1 rue du Cellier
Maxime Martin 27 rue de la Prairie
Basile Bichon 4 rue des Marouettes
Ambre Cornu 1 rue de la Taunière
Timéo Fortuné 10 Impasse du Pressoir
Lola Huaume 28 rue d'Herbauges
Léane Grosseau 1 bis rue de la Ménantie Hervé

DÉCÈS

Alice Danguy née Gabilly